

AVIS ÉMIS LORS DU CHSCT DU 25 JANVIER 2018

- **Document de présentation du CHSCTD :**

« Le CHSCT demande à l'administration que le document de présentation du CHSCT soit adressé aux chefs d'établissement et directeurs d'école pour diffusion à tous les personnels avec copie aux IEN».

Mis au vote, adopté à l'unanimité.

- **Réponse de l'administration :**

Le document de présentation du CHSCTD sera de nouveau communiqué à l'ensemble des chefs d'établissement et directeurs d'école avec copie aux IEN en rappelant le lien internet de consultation (qui sera nommé clairement pour cette occasion) et en y joignant une copie informatique du document.

- **Missions des AP et traitement des registres :**

« Les membres du CHSCT départemental demandent que les assistants de prévention (APC et APE) soient les acteurs privilégiés pour faire vivre la démarche de prévention des risques instaurée par l'autorité territoriale ».

Mis au vote, adopté à l'unanimité.

- **Réponse de l'administration :**

Un temps de rencontre sera organisé avec les conseillers pédagogiques EPS le jeudi 01 mars 2018 afin d'évoquer les missions liées aux APC/APE. La question de la création ou pas d'un poste d'Assistant de Prévention Départemental relève de la carte scolaire.